



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE DEMI- LÉGISLATURE

THONEX

MAIRIE

2018-  
2020



# SOMMAIRE

MESSAGE	3
CONSEIL ADMINISTRATIF	4
CONSEIL MUNICIPAL	5

## 6

### DICASTÈRES DE **M. PHILIPPE DECREY**



**CIRCULATION, TRANSPORTS** 7

**COHÉSION SOCIALE,  
CORRESPONDANTS DE NUIT,  
TRAVAILLEURS SOCIAUX  
HORS MURS, NATURALISATIONS** 8

**CULTURE, LOISIRS, JUMELAGE** 9

**SÉCURITÉ TERRITORIALE, SERVICE  
DU FEU, PROTECTION CIVILE,  
SAUVETEURS AUXILIAIRES** 10

## 11

### DICASTÈRES DE **M. MARC KILCHER**



**ÉCOLES ET JEUNESSE** 12

**PARCS ET PROMENADES,  
ÉCONOMIE PUBLIQUE,  
EMPLOI, VOIRIE  
ET CIMETIÈRE** 12

**SPORT, POLICE, MILITAIRE** 14

## 16

### DICASTÈRES DE **M. PASCAL UEHLINGER**



**FINANCES** 17

**TRAVAUX ET BÂTIMENTS** 19

**URBANISME, ENVIRONNEMENT,  
DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
AGENDA 21** 20

## 21

### DICASTÈRES **COMMUNS**



**COMMUNAUX D'AMBILLY** 22

**CHIFFRES-CLÉS** 23

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES** 24

**INFORMATIONS & CONTACTS** 25



Photo: Joseph Carlucci

## MESSAGE

Mesdames, Messieurs  
les conseillers municipaux,  
Mesdames, Messieurs,  
chers administrés,

Le Conseil administratif a le plaisir de vous remettre le bilan des activités de demi-législature de juin 2018 à mai 2020. Ce document de synthèse permet de porter un regard sur l'ensemble du travail réalisé lors de cette fin de législature. Dans un souci d'écologie, ce nouveau rapport d'activité ne sera plus imprimé et sera uniquement présenté au format électronique, téléchargeable sur le site Internet de notre commune.

Ces deux dernières années ont été marquées par l'important développement de notre ville. Sans surprise, la question de l'aménagement du territoire a été centrale dans l'ensemble des réflexions menées et des projets d'envergure, tels que les chantiers de Clair-Val ou des Communaux d'Ambilly, ont nécessité un accompagnement important de la part de notre administration.

Si ces nouveaux aménagements ont impliqué d'importantes transformations pour notre ville et pour nos habitants, notamment en termes de circulation, de densification ou encore d'infrastructures, le Conseil administratif a eu à cœur de tout mettre en œuvre pour que la population subisse le moins de désagréments possibles et profite d'un maximum de prestations de qualité, ceci afin de lui garantir une qualité de vie agréable.

Dicastère par dicastère, nous tâcherons de revenir sur les réalisations majeures réalisées lors de cette fin de législature, destinées à garantir le bon développement de notre commune et assurer le bien-être des habitants.

Nous vous remercions pour la confiance accordée et vous souhaitons une bonne lecture !

*Le Conseil administratif*

# CONSEIL ADMINISTRATIF

## Dicastères, présidences et vice-présidences des commissions



### M. Philippe Decrey (PDC)

#### CIRCULATION, TRANSPORT

président : M. Joseph Camuglia  
vice-président : M. Stephen Knörr

#### COHÉSION SOCIALE, CORRESPONDANTS DE NUIT, TRAVAILLEURS SOCIAUX HORS MURS, NATURALISATIONS

président : M. Bruno Da Silva  
vice-président : M. Bastien Leutenegger

#### CULTURE, LOISIRS, JUMELAGE, 3 CHÊNE CULTURE, FÊTES COMMUNALES, COMITÉ DES FÊTES, MAISON DES QUARTIERS DE THÔNEX

présidente : Mme Katia Gregori  
vice-président : M. Marcel Constantin

#### SÉCURITÉ TERRITORIALE, SERVICE DU FEU, PROTECTION CIVILE, SAUVETEURS AUXILIAIRES

président : M. Alain Nicolet  
vice-président : M. Martin Germann



### M. Marc Kilcher (PLR)

#### ECOLES ET JEUNESSE

président : M. Richard Stark  
vice-président : M. Guy Saudan

#### PARCS ET PROMENADES, ÉCONOMIE PUBLIQUE, EMPLOI, VOIRIE ET CIMETIÈRE

président : M. Alain Nicolet  
vice-présidente : Mme Katia Gregori

#### SPORTS, POLICE, MILITAIRE

président : M. Philippe Noël  
vice-présidente : Mme Nadia Giacobino



### M. Pascal Uehlinger (PLR)

#### FINANCES

président : M. Philippe Calame  
vice-président : M. Edouard Houman

#### TRAVAUX ET BÂTIMENTS

président : M. Ashwani Singh  
vice-président : M. Bruno Da Silva

#### URBANISME, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, AGENDA 21

président : M. Martin Germann  
vice-présidente : Mme Heidi Tercier

## Dicastères communs aux trois Conseillers administratifs

### COMMUNAUX D'AMBILLY INFRASTRUCTURES MAIRIE

président : M. Florian Wünsche  
vice-président : M. Ali Üregen

## Présidences du Conseil administratif

### 2017-2018

<b>Kilcher</b>	Marc	PLR	Maire
<b>Decrey</b>	Philippe	PDC	vice-président
<b>Uehlinger</b>	Pascal	PLR	membre
<b>Guex</b>	Philippe	--*	secrétaire

### 2018-2019

<b>Uehlinger</b>	Pascal	PLR	Maire
<b>Decrey</b>	Philippe	PDC	vice-président
<b>Kilcher</b>	Marc	PLR	membre
<b>Guex</b>	Philippe	--*	secrétaire

### 2019-2020

<b>Decrey</b>	Philippe	PDC	Maire
<b>Kilcher</b>	Marc	PLR	vice-président
<b>Uehlinger</b>	Pascal	PLR	membre
<b>Guex</b>	Philippe	--*	secrétaire

\*pas d'appartenance politique, secrétaire général de la Mairie



# CONSEIL MUNICIPAL

## Formation du bureau

2017 - 2018

<b>Rufener</b>	Adrien	GS	Président
<b>Noël</b>	Philippe	VI-VE	1 <sup>er</sup> vice-président
<b>Arpidone</b>	Andrew	PDC	2 <sup>ème</sup> vice-président
<b>Stark</b>	Richard	UDC	3 <sup>ème</sup> vice-président
<b>Guex</b>	Philippe	--*	Secrétaire
<b>Singh</b>	Ashwani	PLR	1 <sup>er</sup> vice-secrétaire
<b>Gregori</b>	Katia	MCG	2 <sup>ème</sup> vice-secrétaire

2018 - 2019

<b>Noël</b>	Philippe	VI-VE	Président
<b>Da Silva</b>	Bruno	PDC	1 <sup>er</sup> vice-président
<b>Stark</b>	Richard	UDC	2 <sup>ème</sup> vice-président
<b>Nicolet</b>	Alain	PLR	3 <sup>ème</sup> vice-président
<b>Guex</b>	Philippe	--*	Secrétaire
<b>Gregori</b>	Katia	MCG	1 <sup>ère</sup> vice-secrétaire
<b>Camuglia</b>	Joseph	GS	2 <sup>ème</sup> vice-secrétaire

2019 - 2020

<b>Da Silva</b>	Bruno	PDC	Président
<b>Stark</b>	Richard	UDC	1 <sup>er</sup> vice-président
<b>Nicolet</b>	Alain	PLR	2 <sup>ème</sup> vice-président
<b>Gregori</b>	Katia	MCG	3 <sup>ème</sup> vice-présidente
<b>Guex</b>	Philippe	--*	Secrétaire
<b>Camuglia</b>	Joseph	GS	1 <sup>er</sup> vice-secrétaire
<b>Noël</b>	Philippe	VI-VE	2 <sup>ème</sup> vice-secrétaire

## Membres du Conseil municipal 2015-2020 (27 sièges)

Monsieur	<b>Agraniou</b>	Sami	2017	VI-VE
Monsieur	<b>Avigdor</b>	Daniel	2016	PLR
Monsieur	<b>Ballarini</b>	Mauro	2019	MCG
Madame	<b>Bersier</b>	Julie	2015	PLR
Monsieur	<b>Calame</b>	Philippe	2011	PDC
Monsieur	<b>Camuglia</b>	Joseph	2013	GS
Monsieur	<b>Constantin</b>	Marcel	2007	PLR
Monsieur	<b>Da Silva</b>	Bruno	2015	PDC
Monsieur	<b>Germann</b>	Martin	2015	VI-VE
Madame	<b>Giacobino</b>	Nadia	2015	PLR
Madame	<b>Gregori</b>	Katia	2015	MCG
Monsieur	<b>Houman</b>	Edouard	2015	PLR
Monsieur	<b>Knörr</b>	Stephen	2007	UDC
Monsieur	<b>Leutenegger</b>	Bastien	2018	GS
Madame	<b>Mägli</b>	Catherine	2019	PDC
Monsieur	<b>Nicolet</b>	Alain	2011	PLR
Monsieur	<b>Noël</b>	Philippe	2011	VI-VE
Madame	<b>Oppliger</b>	Danielle	2017	PLR
Monsieur	<b>Ruppen</b>	Xavier	2019	VI-VE
Monsieur	<b>Saudan</b>	Guy	2016 [2007]	PDC
Monsieur	<b>Simoes</b>	José	2017	PDC
Monsieur	<b>Singh</b>	Ashwani	2007	PLR
Monsieur	<b>Stark</b>	Richard	2015 [2003]	UDC
Madame	<b>Tercier</b>	Heidi	2015	PLR
Monsieur	<b>Üregen</b>	Ali	2017	GS
Monsieur	<b>Wünsche</b>	Florian	2015	PLR
Monsieur	<b>Zaugg</b>	Philippe	2018 [2011]	Indépendant

## Démissions

Monsieur	<b>Rufener</b>	Adrien	2018	GS
Madame	<b>Delemenico</b>	Janine	2018	MCG
Monsieur	<b>Arpidone</b>	Andrew	2019	PDC
Madame	<b>Macchiavelli</b>	Marta	2019	VI-VE

\*pas d'appartenance politique, secrétaire général de la Mairie

Abréviations : (PLR) les libéraux radicaux – (PDC) les démocrates-chrétiens de Thônex – (UDC) l'Atout cœur de votre commune – (GS) gauche sociale – (VI-VE) les verts et vivre à Thônex – (MCG) mouvement citoyen genevois

# DICASTÈRES DE **M. PHILIPPE DECREY**



© Joseph Carlucci

**CIRCULATION, TRANSPORTS**

**COHÉSION SOCIALE, CORRESPONDANTS DE NUIT,  
TRAVAILLEURS SOCIAUX HORS MURS, NATURALISATIONS**

**CULTURE, LOISIRS, JUMELAGE**

**SÉCURITÉ TERRITORIALE, SERVICE DU FEU,  
PROTECTION CIVILE, SAUVETEURS AUXILIAIRES**

# CIRCULATION, TRANSPORTS

A la fin de l'année 2019, le canton de Genève a connu des changements majeurs dans ses infrastructures liées à la mobilité, avec notamment la mise en service du Léman Express. Thônex a été au cœur de ces transformations de par son emplacement géographique. Après plusieurs mois de travaux, la ville a connu entre le mois de juin 2018 et le début de l'année 2020 un renouveau dans sa logique de mobilité.



La voie verte a été inaugurée officiellement le 2 juin 2018. © J. Carlucci

## Mobilité douce

Première bénéficiaire de la construction du CEVA, la mobilité douce a connu un fort développement avec la construction de la voie verte, rendue possible grâce à l'enfouissement de la ligne de chemin de fer et la construction des tranchées couvertes. Après un peu moins d'une année de travaux, la commune de Thônex a inauguré officiellement cet espace destiné aux piétons et aux cyclistes le 2 juin 2018.

Deuxième axe cyclable du canton, la voie verte offre aux habitant-e-s une alternative à la route. Lieu de promenade et de vie grâce à sa piste cyclable et son cheminement piétonnier parallèles, la voie verte n'a pas tardé à rencontrer un succès majeur. On estime en effet que 3000 à 3500 cyclistes l'utilisent quotidiennement.

## Transports publics

Lancés au printemps 2017, les travaux d'extension du tram et de la station de Moillesulaz ont pris fin durant l'année 2019. Après la démolition complète du bâtiment de la douane, ce dernier a été entièrement reconstruit et terminé durant l'été 2019, de même que l'aménagement routier autour, permettant une meilleure circulation dans le secteur. Les travaux de prolongement du tram se sont achevés à la fin de l'année 2019 et ont permis la mise en service de la ligne 17 jusqu'à Annemasse en décembre de la même année. L'inauguration officielle de la nouvelle ligne a été célébrée le 14 décembre 2019 par les autorités suisses et françaises.

Le mois de décembre 2019 a également été marqué par le lancement du Léman Express.

En septembre 2018, la commune de Thônex a accueilli les autorités suisses et françaises pour un événement symbolique important : la jonction des rails suisses et français. L'événement s'est déroulé dans le tunnel construit sous le chemin du Foron, en présence de nombreuses personnalités, telles que le Conseiller d'Etat Serge Dal Busco, en charge du département des infrastructures, le Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, ou encore la sous-directrice de l'Office fédéral des transports, Anna-Barbara Remund.

Pour Thônex, le lancement de ce nouveau moyen de locomotion implique des consé-

quences majeures pour la population, étoffant désormais l'offre de mobilité. Par ailleurs, la proximité des gares CEVA d'Annemasse et de Chêne-Bourg permettent une alternative à la voiture pour de nombreux habitant-e-s.

Pour accompagner la mise en service du Léman Express et le lancement de la nouvelle ligne de tram 17, les Transports publics genevois (TPG) ont entièrement revu leur réseau et élargi leur offre en décembre 2019. Sur le territoire thônésien, cela a impliqué le remplacement de l'ancienne ligne C par deux lignes de bus (32 et 37), permettant de mieux relier toutes les zones du secteur, notamment en direction de la gare de Chêne-Bourg. ●



Jonction des rails Suisse-France le 21 septembre 2018. © CEVA et Groupe 13.76, O. Zimmermann

# COHÉSION SOCIALE, CORRESPONDANTS DE NUIT, TRAVAILLEURS SOCIAUX HORS MURS, NATURALISATIONS

Que ce soit auprès des personnes dans le besoin, des jeunes ou des aînés, le service de la cohésion sociale traite au quotidien de multiples demandes. Pour accompagner au mieux les habitant-e-s, différentes nouvelles prestations ont été mises en place.

## Nouvelles permanences

Trois nouvelles permanences ont vu le jour entre 2018 et 2020. Une permanence impôt a été lancée en janvier 2018 suite à une demande de la population, permettant aux personnes au revenu modeste de se faire aider par un professionnel pour remplir leur déclaration d'impôt. Cette prestation, reconduite chaque année de janvier à avril, coûte CHF 25.- par déclaration. La démarche a connu un large succès, raison pour laquelle elle sera reconduite avec des horaires élargis en 2021.

La permanence de l'Hospice général a vu le jour en septembre 2018 et permet aux personnes à la recherche de conseils sur leur situation sociale ou financière de s'adresser à des assistants et assistantes sociales du centre d'action sociale des Trois-Chêne. Organisée tous les derniers mercredis du mois dans le pavillon de l'école du Bois-Des-Arts, cette consultation est gratuite et anonyme et est ouverte à tous les habitants des Trois-Chêne. En 2019, 31 habitants de Thônex ont été reçus. En 2020, 6 personnes ont été accueillies entre janvier et février. La situation sanitaire liée au Covid-19 a impliqué un arrêt de la permanence entre mars et août 2020, avant de reprendre en septembre.

Mise en place en collaboration avec l'Hospice général, la permanence administrative a été lancée en janvier 2020. Visant à pallier à l'isolement et au stress lié à des difficultés dans la gestion des finances et l'endettement, elle

offre de l'aide dans les tâches administratives à tous les habitant-e-s qui ne bénéficient pas ou plus d'un suivi à l'Hospice général dans des tâches administratives. Gratuite et ouverte à tous les habitantes, quelle que soit leur situation financière, elle garantit une assistance dans le remplissage de formulaires, dans la gestion de frais médicaux, dans la rédaction de courriers, etc. Elle se tient tous les jeudis dans les locaux de la Mairie.

## Encadrement des jeunes

Depuis plusieurs années, la commune de Thônex travaille avec des équipes de correspondants de nuit et de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) pour encadrer les jeunes, aller à leur rencontre dans les espaces publics et gérer les conflits. Constatant les effets positifs de cette collaboration, la commune a souhaité renforcer leur présence.

Ainsi, de nouveaux horaires ont été établis pour les correspondants de nuit depuis le 1er janvier 2019. Fermés le lundi et le mercredi, ils répondent aux demandes et sont désormais à disposition des habitants et habitantes le mardi de 14h à 22h, le jeudi, vendredi et samedi de 18h à 2h du matin et le dimanche de 16h à minuit. Au nombre de cinq, ils sont joignables par téléphone ou sillonnent l'espace public pour ramener le calme et apaiser les tensions. Au mois de mai 2019, l'équipe a déménagé au chemin Louis-Valencien 3.

Parallèlement, pour répondre à des besoins en augmentation, l'équipe des TSHM s'est élargie en janvier 2020 en accueillant deux nouveaux collaborateurs. Un nouveau travailleur social hors mur ainsi qu'une assistante socio-éducative (ASE) ont rejoint les trois TSHM déjà présents. En étroite relation avec la commune et l'ensemble des partenaires sociaux, l'équipe des TSHM œuvre pour le « vivre ensemble » et favorise l'intégration sociale de chacun. En raison des travaux dans la Villa Vincent, les TSHM ont déménagé en juillet 2019 à l'avenue Adrien-Jeandin 5.

## Nouvelles prestations pour les aînés

Organisée tous les deux ans, la sortie bien-nale a eu lieu le 18 septembre 2019 et a emmené les 300 participants sur les bords du lac de Bienne pour une découverte de la ville médiévale et un repas au bord du lac.

Une collaboration a été mise en place avec l'EMS Villa Mona, pour offrir cinq nouvelles prestations aux seniors dans le besoin depuis le printemps 2020 : un accompagnement et des soins à domicile, qui permettent au bénéficiaire et à ses proches de disposer d'un accompagnement médico-social individualisé grâce au déplacement de personnel soignant de la fondation Soins et Accompagnement à Domicile (SeAD) 24h/24 ; un service de transport personnalisé, délivré par l'organisation Arsanté, destiné aux personnes à mobilité réduite et vivant à domicile ; des repas livrés à domicile, confectionnés par l'EMS Villa Mona et Arsanté ; des appartements avec encadrement mis à disposition dans les nouveaux immeubles de Clair-Val et gérés par la Fondation pour le logement de la commune de Thônex ; et enfin une ouverture de l'EMS aux seniors qui souhaiteraient profiter des activités organisées par l'institution sans pour autant en être résident.


## Plan de solidarité communal COVID-19

Au printemps 2020, l'ampleur de la pandémie de Covid-19 a impliqué la mise en place rapide de différentes mesures d'urgence. Parmi celles-ci se trouve le plan de solidarité communal CO-

VID-19, lancé au mois de mars 2020, visant à accompagner les personnes âgées de 65 ans et plus grâce à des mesures de soutien exceptionnelles. Plusieurs prestations ont été proposées : vérification sommaire de l'état de santé, livraison des courses et/ou des médicaments, promenade du chien, livraison des repas à domicile ou encore maintien du lien social par des appels téléphoniques réguliers pour prendre des nouvelles et rester en lien avec les besoins. Du 23 mars au 30 juin, les seniors ainsi que les personnes atteintes du virus et dans l'incapacité de sortir de chez eux ont pu joindre le service de la cohésion sociale pour fournir leur liste de courses et se faire livrer leurs produits à la maison. Cette prestation a été rendue possible grâce à la collaboration des patrouilleuses scolaires, de la protection civile et des employés de la salle des fêtes. Au total, 316 courses ont été effectuées durant toute la période.

## Ouverture du centre d'hébergement collectif de la Seymaz

Le nouveau centre d'hébergement collectif de la Seymaz a ouvert ses portes en février 2020. Situé sur le site de Belle-Idée et géré par l'Hospice général, il accueille plus de 260 requérants d'asile admis ou en cours de procédure. Il offrira à terme 370 places. ●



**Une question ? Une difficulté ?  
Besoin d'un conseil sur votre situation  
sociale et/ou financière ?**

Consultation gratuite, anonyme et sans rendez-vous assurée par  
des assistants sociaux du centre d'action sociale de Trois-Chêne

**Pour les habitants des Trois-Chêne  
tous les derniers mercredis du mois**

**Horaire 13H30 - 17H00**

La Boîtâjeux  
au 1<sup>er</sup> étage du pavillon de l'école du Bois-des-Arts

📍 Chemin du Bois-des-Arts 62  
1226 Thônex

🚏 Arrêt TPG Mairie de Thônex — bus C

Hospice général | Thônex | Centre social | Chêne



# CULTURE, LOISIRS, JUMELAGE

L'offre culturelle ne cesse de s'étoffer chaque année avec des spectacles de proximité qui attirent toujours plus de spectateurs.



En 2018, Thônex a organisé la Fête Nationale pour les Trois-Chêne. © V. Bonadei

## Culture de proximité

Grâce à « Thônex la culture avec vous ! », l'offre culturelle de l'Espace culturel du Bois-Des-Arts continue de s'étendre et touche un public toujours plus nombreux. Afin de faciliter l'achat des billets, une billetterie en ligne a été lancée en janvier 2019, permettant aux spectateurs d'acquies leurs places directement sur le site Internet de la commune.

Désireuse de promouvoir des artistes locaux et de proposer une programmation diversifiée et de qualité, « Thônex la culture avec vous ! » a programmé, pour la période de juin 2018 à mai 2020, 23 spectacles destinés au large public. Allant de la musique classique au théâtre, en passant par les spectacles pour enfants, l'humour ou la danse, les représentations ont accueilli en moyenne 118 visiteurs par spectacle en 2019.

## 100ème concert de Thônex Live

Parallèlement à son offre culturelle de proximité, la commune de Thônex a poursuivi son partenariat avec Opus One dans le cadre du label « Thônex Live ». Le 1er mars 2019, Thônex Live a célébré son 100ème concert, avec la venue du groupe français Boulevard des Airs. En novembre 2019, l'effondrement d'une partie du plafond de la salle des fêtes a contraint Opus One à déplacer ses concerts à Palexpo. L'épidémie de Covid-19 a entraîné un arrêt de la programmation au printemps 2020.

## Manifestations communales

Entre 2018 et 2020, la commune a continué d'organiser les traditionnelles manifestations communales. Ainsi, à la fin du mois de juin, la Fête des Ecoles a marqué la fin de l'année scolaire. Après un cortège entre l'avenue

Adrien-Jeandin et la place des fêtes de la mairie, les enfants et leur famille ont pu profiter de manèges, de musique et de différents stands de nourriture et de boissons tenus par les associations locales.

Organisée à tour de rôle par les communes des Trois-Chêne, la Fête Nationale s'est tenue à Thônex en 2018 sur la place des fêtes de la mairie. Avec comme invitée Madame Isabel Rochat, ancienne Conseillère d'Etat et ancienne Conseillère administrative de Thônex, la fête a connu un large succès auprès de la population chénoise.

Tous les deux ans, la commune organise, sous l'égide des Trois-Chêne, l'exposition des artistes et artisans chénois à la salle des fêtes. En 2018, la manifestation s'est tenue du 13 au 23 septembre et a réuni plus de 80 exposants.

La traditionnelle Fête de l'Escalade a proposé au mois de décembre un défilé entre

la douane de Moillesulaz et la salle des fêtes, en passant par la place Graveson. Soupe, vin et thé chaud ou encore chocolat de la marmite ont été offerts au public à la salle des fêtes. En 2019, la manifestation a dû être adaptée en raison des travaux dans la salle des fêtes. Le public a alors été reçu dans le foyer de la salle ainsi que devant la salle communale, où une grande tente avait été installée.

En septembre 2019, Thônex s'est associée avec la commune de Gaillard pour proposer une nouvelle manifestation : la Fête sans frontière, organisée à la douane de Moillesulaz. Cet événement célébrait la nouvelle plateforme douanière de Moillesulaz ainsi que le prolongement du tram jusqu'à Anness. Le public a pu profiter de concerts gratuits (et notamment la venue du groupe Time Machine), d'animations, de stands de nourriture et boissons ou encore de la présence de vieux trams d'époque.

## Comité des fêtes et du jumelage

Parallèlement aux manifestations proposées par la commune, le Comité des fêtes et du jumelage organise différents événements chaque année. Au mois de mai, la Fête du printemps propose un grand vide-grenier sur l'avenue Tronchet.

En automne, c'est la Fête de la bière et de la choucroute qui remplit la salle des fêtes. A travers la dégustation de différentes sortes de bières, la dégustation d'une excellente choucroute et au son de la musique proposée par un orchestre bavarois, le public est toujours nombreux.

Durant la période des fêtes de fin d'année, le Comité des fêtes et du jumelage organise des manifestations en lien avec les célébrations de fin d'année. Au début du mois de décembre, le Concert de Noël propose un concert gratuit à l'Eglise Saint-Pierre de Thônex. En 2018, c'est le quintet à cordes « Ad Libitum », accompagné par le bandéoniste Jérémie Vannereau, qui a fait vibrer l'église ; en 2019, le concert a été donné par l'Ensemble Vocal de Jeunes Auralis.

Quelques jours plus tard, la manifestation ThôNoël s'installe sur la place Graveson, en présence des associations thônésiennes. Le bénéfice de cette journée est reversé à une association choisie par le Comité. En 2018, le bénéfice a été attribué à l'Association Education pour Tous Thionge-Ouoloff (AETTO) et en 2019 à l'association 3ChêneAccueil.

Pour la première fois en 2019, l'habituel Tournoi de jass s'est tenu au mois de février et non en automne, comme cela était le cas auparavant. 26 équipes étaient présentes pour s'affronter dans une ambiance fair-play et conviviale.

Du 3 au 5 mai 2019, Thônex a reçu des habitants et habitantes de Graveson pour fêter les 47 ans du jumelage des deux communes. Environ 200 Gravesonnais et Gravesonnaises ont fait le déplacement et ont été accueilli-e-s directement chez la population thônésienne. Outre le traditionnel grand repas du samedi soir à la salle des fêtes, les participant-e-s ont profité de l'occasion pour visiter les salines de Bex. ●



Les habitants de Graveson sont venus à Thônex lors de la fête du jumelage en mai 2019. © J. Carlucci

# SÉCURITÉ TERRITORIALE, SERVICE DU FEU, PROTECTION CIVILE, SAUVETEURS AUXILIAIRES

La commune compte plusieurs associations de volontaires qui œuvrent pour le bien-être des habitant-e-s.



La compagnie des sapeurs-pompiers de Thônex a vu son effectif augmenter en 2019. © DR

## Sapeurs-pompiers

En 2018, la compagnie des sapeurs-pompiers de Thônex a été appelée sur 132 interventions :

- feux-fumées-odeurs : 32% ;
- inondations et événements naturels : 30% ;
- animaux : 30% ;
- interventions diverses : 8%.

Au 31 décembre 2018, la compagnie comptait 42 sapeurs.

En juin 2018, la compagnie a organisé une « Journée de la sécurité » sur la place des fêtes de la mairie, en présence d'autres acteurs de la chaîne du sauvetage.

En 2019, la compagnie a été appelée sur 81 interventions :

- feux-fumées-odeurs : 30%
- inondations/événements naturels : 51%
- animaux : 17%
- interventions diverses : 2%.

La tempête du 24 avril 2019 a impliqué la mobilisation des pompiers sur 12 interventions. A noter encore que l'année 2019 a été marquée par l'incorporation de 14 sapeurs, pour porter l'effectif de la compagnie au 31 décembre à 51 sapeurs. ●

# DICASTÈRES DE **M. MARC KILCHER**



**ÉCOLES ET JEUNESSE**

**PARCS ET PROMENADES,  
ÉCONOMIE PUBLIQUE,  
EMPLOI, VOIRIE ET CIMETIÈRE**

**SPORT, POLICE, MILITAIRE**

## ÉCOLES ET JEUNESSE

La commune compte quatre établissements scolaires et plus de 1000 élèves scolarisés au niveau de l'enseignement primaire. Différentes structures et associations sont à disposition des enfants thônésiens. La Fondation en faveur de la jeunesse joue un rôle important dans le développement et l'exploitation de ces activités destinées aux enfants.

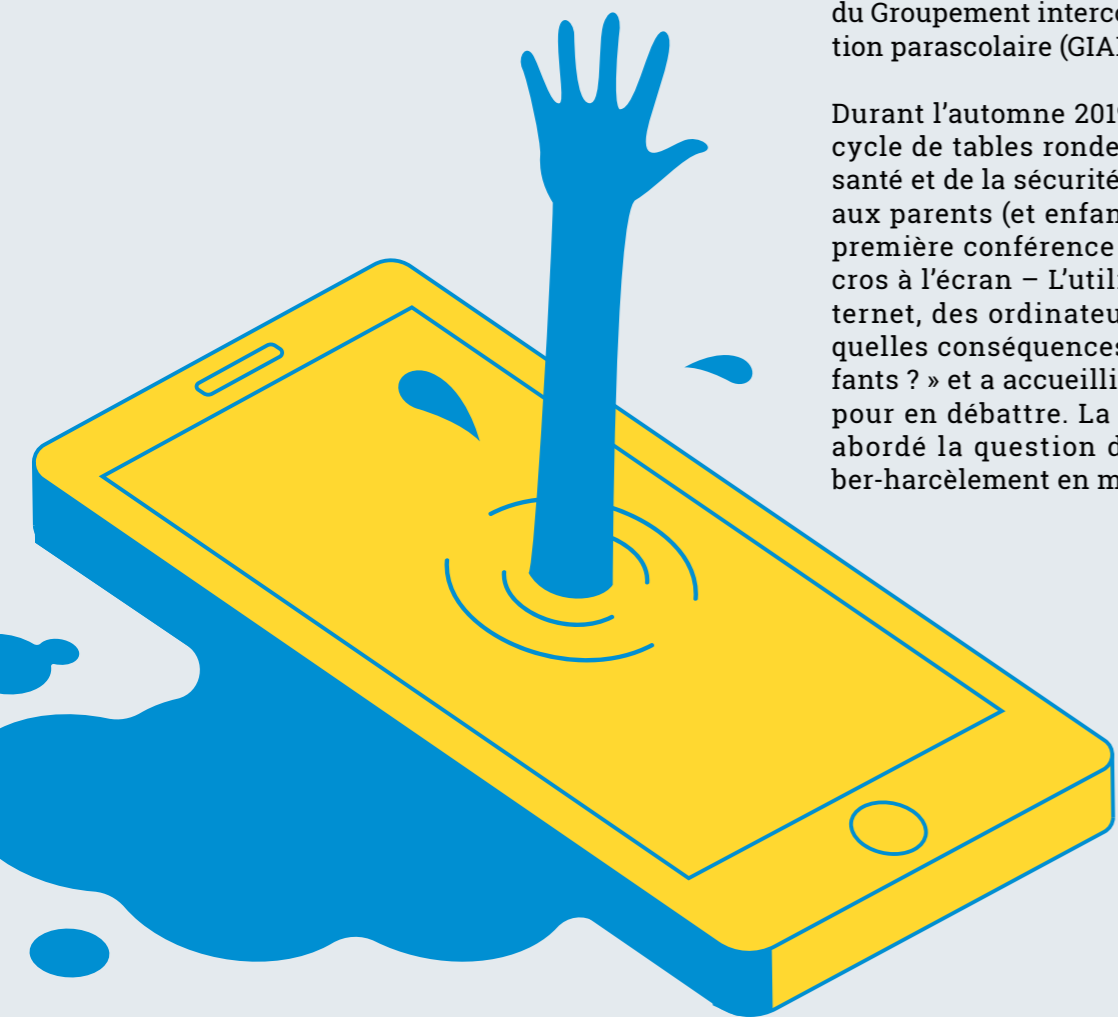
### Développement de la Fondation en faveur de la jeunesse

Au début de l'année 2019, la Fondation en faveur de la jeunesse (FJT) s'est dotée d'un pôle administratif pour prêter main forte aux différentes associations communales dédiées à la jeunesse. Celui-ci, grâce au travail de deux employés, coordonne et appuie les associations de la commune qui souhaitent entrer en partenariat avec la Fondation, permettant ainsi de soulager les comités de bénévoles grâce à un soutien administratif et humain. La FJT, qui gère déjà plus d'une cinquantaine

d'employé-e-s au sein des crèches, a ainsi offert à tous ses collaborateurs et collaboratrices une plateforme de travail plus avantageuse, ainsi qu'un engagement au cas par cas dans chaque association. Pour faciliter ce changement organisationnel, la FJT a déménagé dans la Villa Robert, à l'avenue Tronchet 23.

En janvier 2020, la FJT a repris l'ensemble des activités des restaurants scolaires et a adopté un nouveau règlement pour leur gestion. L'ensemble du processus d'inscription et de renouvellement a été mis en ligne, via le portail du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).

Durant l'automne 2019, la FJT a organisé un cycle de tables rondes sur la question de la santé et de la sécurité des enfants, destinées aux parents (et enfants) de la commune. La première conférence a eu pour thème « Accros à l'écran – L'utilisation excessive d'Internet, des ordinateurs, des smartphones : quelles conséquences pour la santé des enfants ? » et a accueilli différents spécialistes pour en débattre. La seconde table ronde a abordé la question du harcèlement et cyber-harcèlement en milieu scolaire. 🟡



## PARCS ET PROMENADES, ÉCONOMIE PUBLIQUE, EMPLOI, VOIRIE ET CIMETIÈRE

Désireuse de se positionner comme leader dans le domaine du recyclage, la commune poursuit ses efforts dans le domaine du tri des déchets. Cette démarche s'accompagne d'un projet global de mise en valeur de l'espace public.



Le parc Munier a été refait à neuf et une œuvre d'art a été installée au milieu des allées. © J. Carlucci

### Valorisation des espaces publics extérieurs

Point central de la commune et lieu de passage stratégique, le parc Munier a été entièrement rénové et agrandi. Grâce à la modernisation de ses équipements, au renforcement du maillage végétal et à l'adaptation des cheminements permettant une meilleure circulation piétonne, c'est toute l'atmosphère du parc qui a été repensée. Les cheminements ont été modifiés pour fluidifier le passage et l'œuvre d'art « Desire Line » de Nicolas Muller a été installée au milieu des allées. L'acquisition de cette œuvre a été rendue possible grâce à une collaboration avec le Fonds cantonal d'art contemporain. Après une année de travaux, le parc a été inauguré en septembre 2019 en présence du conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, en charge du département de la cohésion sociale.

Parallèlement à l'arrivée des nouveaux habitants du quartier Etienne-Chennaz, la commune a procédé, à l'automne 2019, au rafraîchissement du parc des Marronniers, situé à l'arrière de la salle des fêtes. Les cheminements ont été refaits, une fontaine a été installée et un travail sur les aménagements extérieurs a été réalisé.

Par ailleurs, pour valoriser les espaces de jeux destinés aux enfants, un plan des places de jeux a été créé au printemps 2019. Celui-ci regroupe les dix places de jeux présentes sur le territoire. Un jeu de piste y a été ajouté grâce à la pose dans chacun des lieux d'une plaquette présentant la trace d'un animal. Ces plans sont mis à la disposition des enfants à la Mairie, à la FJT ou lors de manifestations.



Des recrutements en direct se tiennent depuis 2019 une fois par année à Thônex. © J. Carlucci

### Encourager la filière de l'apprentissage

Suite à une motion déposée par le PDC thônésien en 2017, visant une meilleure promotion de l'apprentissage, Thônex a organisé, en collaboration avec les communes de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries et l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), des recrutements en direct pour l'apprentissage. La première édition de cet événement a eu lieu à la salle des fêtes en février 2019.

La tenue d'une telle manifestation dans les Trois-Chêne s'est présentée comme une aubaine pour les jeunes de la région, puisqu'il est l'unique événement de ce type dans la région Arve et Lac. Il permet de mettre en contact direct des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage avec des entreprises formatrices par le biais de brefs entretiens. 19 entreprises étaient présentes lors de cette première édition, pour 75 places d'apprentissage mises au concours. Fort de son succès, l'événement a été reconduit en février 2020 à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts. Il a permis d'accueillir 11 entreprises et a engendré le déroulement de 90 entretiens.

Par ailleurs, dans l'optique d'aider ses entreprises à se préparer aux défis futurs, la commune s'est associée à Chêne-Bourg pour organiser un Forum des entreprises, dont la première édition a eu lieu en mars 2019 à la salle des fêtes. Lors d'une soirée, les entreprises thônésiennes et chénoises ont été

conviées à une table ronde qui traitait, en présence de spécialistes, de la question de la gestion des risques et de la responsabilité civile des patrons. Plus de 50 personnes ont participé à la soirée. Reconduit en 2020, à Chêne-Bourg cette fois-ci, l'événement a abordé la thématique de la transition numérique, ses enjeux et ses risques.

### Objectif 50% de recyclage

Grâce à la présence de 13 écopoints répartis sur l'ensemble du territoire, la commune encourage le tri des déchets. En 2018, Thônex a présenté un taux de recyclage de 48.2%, un résultat supérieur à la moyenne du canton (45.7%). Parmi les résultats significatifs se trouve le recyclage des déchets de cuisine : le poids collecté de ce type de déchets est en effet passé de 3 tonnes par mois en 2016, à 15 tonnes en 2018.

La commune souhaite atteindre l'objectif des 50% de recyclage et organise régulièrement des campagnes de sensibilisation ou des événements liés à la problématique du tri des déchets. Un stand d'information et de promotion de la P'tite poubelle verte a ainsi été installé à plusieurs reprises entre 2018 et 2020 sur la place du Chêne-Vert, proposant des conseils et des informations utiles liées au tri des déchets. Dans la même optique, la « Semaine de valorisation des déchets » est organisée chaque année. Cet événement propose différentes animations au cours de la semaine pour sensibiliser le public à la question :

« Comment réduire nos déchets et mieux les trier ? ».

En 2019, à l'occasion de la 4ème édition de la manifestation, la commune a organisé son premier Urban plogging. Ce concept, venu de Suède, vise à récolter les déchets abandonnés dans l'espace public en faisant de l'exercice physique. La soixantaine de participants a ainsi récolté plus de 120 kg de déchets et environ 4'500 mégots de cigarettes. La 5ème édition de la Semaine de valorisation des déchets était programmée pour mai 2020, mais a dû être repoussée à septembre en raison de la pandémie de Covid-19.

### Déchets d'entreprises

En janvier 2019, la tolérance communale envers les entreprises a été supprimée. Cette directive permettait aux entreprises de collecter leurs déchets urbains incinérables gratuitement, avec une limite de quantité. Cette décision représente une mesure phare du plan cantonal de gestion des déchets. Elle a pour objectif d'augmenter le taux de recyclage des déchets urbains, de diminuer la quantité de déchets incinérables, de respecter le principe de causalité (pollueur-payeur) et de favoriser la prise de conscience des entreprises et de les inciter à mieux trier. Désormais, les entreprises sont amenées à financer elles-mêmes l'élimination de leurs déchets urbains incinérables.

### Routes mieux entretenues

En avril 2019, un partenariat avec le Canton de Genève a été mis en place pour assurer le nettoyage des routes cantonales situées sur le territoire thônésien. Une équipe mixte, composée d'un employé communal et d'un employé cantonal, assure désormais le nettoyage d'axes cantonaux, tels que l'avenue de Thônex, la route de Sous-Moulin, la route Blanche et les trottoirs et pistes cyclables de la route de Jussy. Grâce à cette aide, le Canton a pu libérer des effectifs et renforcer ainsi le passage de ses trois employés dédiés au nettoyage de la rue de Genève et de l'avenue Tronchet, désormais nettoyées quotidiennement.

Depuis janvier 2019, le plan communal de viabilité hivernale s'applique lors de chutes de neige. Celui-ci prévoit deux types d'interventions. Le niveau 1 concerne les faibles chutes de neige (inférieures à 3 cm) et le verglas et engage deux employés de garde du service des routes et des espaces verts pour procéder à l'épandage de sel sur les routes communales. Le niveau 2 s'applique lors de chutes de neige plus importantes et mobilise une dizaine de collaborateurs. La priorité est donnée aux routes et aux parkings pour assurer le passage de véhicules d'urgence comme la police, les ambulances et les pompiers. Viennent ensuite les trottoirs, pistes cyclables, l'accès aux bâtiments scolaires, aux crèches ou aux commerces et en dernier lieu certains chemins privés.



La commune compte 13 écopoints sur l'ensemble de son territoire. © Commune de Thônex

### Achat de matériel

Pour assurer la gestion technique des manifestations, la commune a rénové et renouvelé entre 2018 et 2019 son stock de matériel de fête : achat de bancs et de tables supplémentaires, achat de nouveaux frigos et nouvelles friteuses, mais aussi acquisition de borses pour stocker plus facilement le matériel ou encore de nouveaux systèmes de stabilisation des tentes.

Ces investissements ont été nécessaires en raison de l'accroissement de la population, impliquant une augmentation de la fréquentation des manifestations communales. Cette réorganisation s'est aussi traduite par le développement de l'activité et une restructuration organisationnelle : un chargé de manifestations a été nommé et la collaboration entre le service des routes et les services des espaces verts a été accentué.

### Décorations de Noël

Le stock de décorations de Noël a également été complété. De nouvelles structures ont été achetées pour des secteurs réaménagés, tels que la douane de Moillesulaz ou encore le parc Munier.

### Identité florale

Depuis 2018, l'identité florale communale a été harmonisée et renouvelée. Plusieurs lignes de bacs ont été créées : ceux en corten pour embellir les lieux, ceux en béton lavé pour des objectifs utilitaires et des pyramides dédiées à la rue de Genève. Parallèlement, le choix des végétaux a été harmonisé dans les bacs et les massifs communaux, ceci dans l'optique de créer une harmonie sur l'ensemble du territoire. 🟡



L'identité florale a été harmonisée sur toute la commune.  
© Commune de Thônex

## SPORT, POLICE, MILITAIRE

Différentes prestations sont proposées pour promouvoir le sport auprès d'un large public. Par ailleurs, des campagnes ont été mises en place par la police municipale pour accroître la sécurité des habitants.



La piscine de Thônex dispose d'un bassin extérieur de 25 mètres. © Commune de Thônex

### Thônex se bouge

Pour promouvoir les activités sportives auprès des jeunes, la journée « Thônex se bouge » a été renouvelée. En mai 2019, plus de 13 associations sportives chénoises ont présenté leurs activités aux jeunes thônésiens et thônésiennes à l'école Marcelly.

### Piscine de Thônex

Pour mieux répondre à la demande des utilisateurs, la piscine de Thônex a étendu ses horaires d'ouverture. Ainsi, depuis le mois de septembre 2019, la piscine ouvre ses portes à 7h00 le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, permettant aux sportifs matinaux de profiter des infrastructures dès les premières heures de la journée.



Le Centre sportif de Sous-Moulin est l'emblème de l'activité sportive thônésienne. © Commune de Thônex

### Centre sportif de Sous-Moulin

Principal centre sportif du canton, le Centre sportif de Sous-Moulin (CSSM) détient un rayonnement régional grâce à la multitude d'activités proposées en son sein. Avec près de 100 000 m<sup>2</sup> de surface à disposition des sportifs, le centre comprend entre autres cinq terrains de football, deux terrains de beach-volley, une zone d'athlétisme, une patinoire couverte, cinq courts de tennis, une salle omnisports, un dojo ou encore une salle de musculation.

En novembre 2019, le CSSM a accueilli un nouveau club sportif : le Curling Club de Genève. Les communes de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries ont en effet racheté la halle de curling, qui appartenait alors à la Curling Tivoli Société Coopérative, offrant ainsi une nouvelle stabilité financière au club.

### Contrat local de sécurité

La police municipale et la police cantonale ont renforcé leur coopération en signant un contrat local de sécurité le 1er février 2018. Cette collaboration a contribué à la mise en œuvre de la politique de sécurité de proximité, comprenant trois axes prioritaires de collaboration et de coordination :

- lutte contre les troubles à la salubrité et à la tranquillité publiques
- lutte contre les cambriolages et les vols sur l'espace public
- lutte contre les infractions à la loi sur la circulation routière

Conclu initialement pour une durée d'un an, le contrat a été renouvelé en 2019.

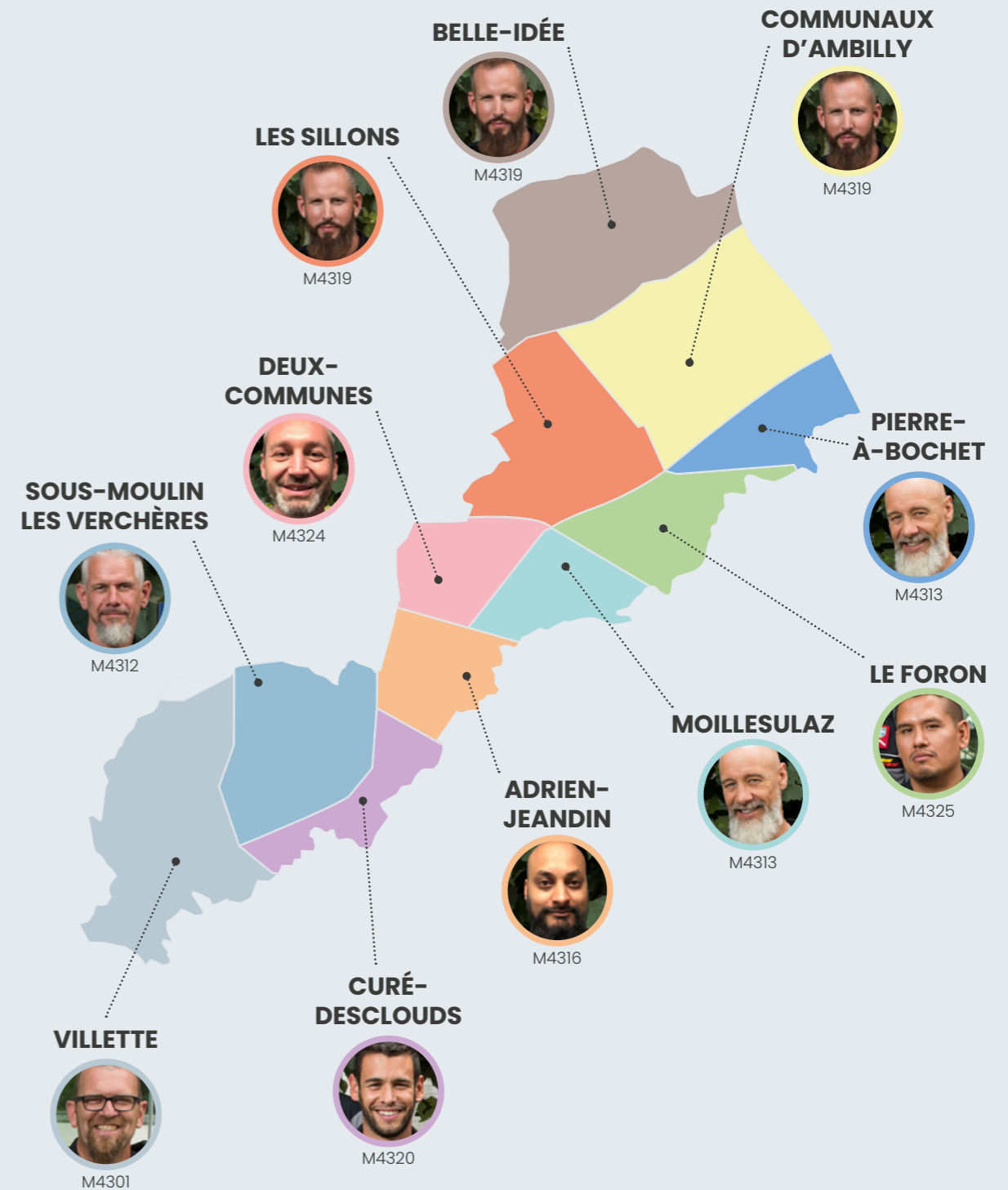
### Réduire les cambriolages

Pour lutter contre le sentiment d'insécurité lié aux cambriolages durant les vacances, la police municipale a lancé en été 2018 l'opération Veille Villa Vacances (3V). Ce programme vise à recenser, via un formulaire, les propriétaires ou locataires de maison absents en période de vacances pour réduire, dans la mesure du possible, les risques liés aux cambriolages et au vandalisme. Mise en place dans un premier temps uniquement dans les zones résidentielles Moillesulaz et Foron, cette opération a été étendue en été 2019 à l'ensemble du territoire.

### Îlotiers dans chaque quartier

Au début de l'année 2019, la police municipale a mis en place un concept d'îlotage. Grâce à la présence d'un agent îlotier dans chacun des 11 secteurs de la commune, les citoyens peuvent désormais d'adresser directement à un référent, donnant ainsi lieu à une plus grande collaboration et une meilleure sécurité. Cette mesure permet un meilleur suivi du secteur, un contact facilité avec la population et une présence accrue dans chaque quartier. 🟡

### POLICE MUNICIPALE SECTEURS D'ÎLOTAGE (GIREC) & ÎLOTIERS



La commune est séparée en 11 îlots gérés directement par un référent.  
© Police municipale de Thônex

# DICASTÈRES DE **M. PASCAL UEHLINGER**



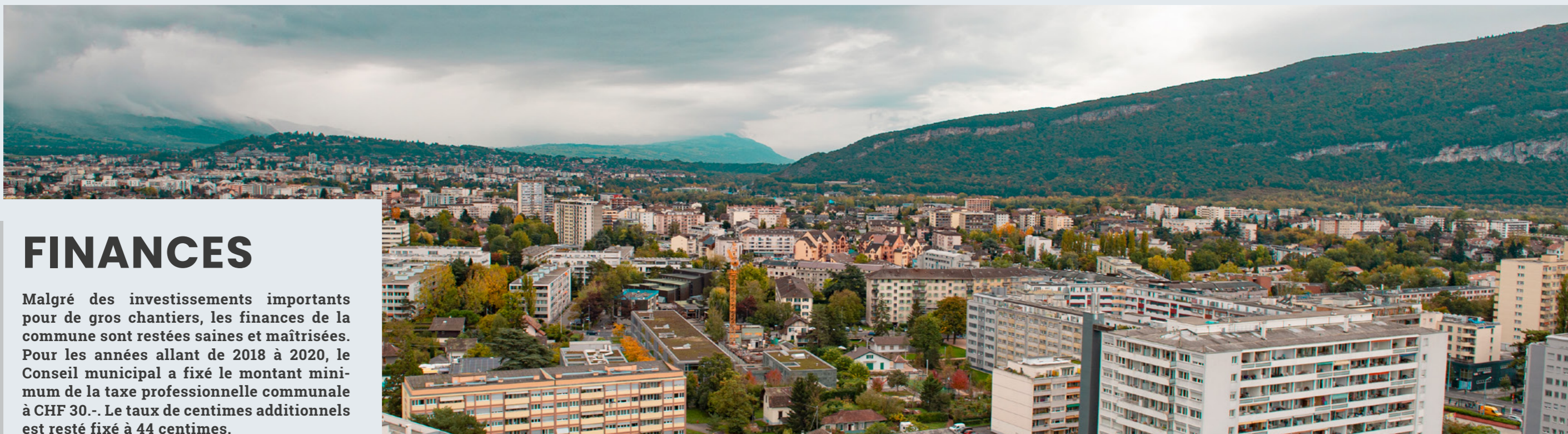
© Commune de Thônex

**FINANCES**

**TRAVAUX ET BÂTIMENTS**

**URBANISME,  
ENVIRONNEMENT,  
DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
AGENDA 21**





## FINANCES

Malgré des investissements importants pour de gros chantiers, les finances de la commune sont restées saines et maîtrisées. Pour les années allant de 2018 à 2020, le Conseil municipal a fixé le montant minimum de la taxe professionnelle communale à CHF 30.-. Le taux de centimes additionnels est resté fixé à 44 centimes.

### Comptes 2017-2019

Les recettes fiscales réalisées sur la base d'un centime additionnel inchangé depuis 2002 ont dépassé les attentes des autorités communales, en particulier en 2018 et 2019. Cela s'explique principalement par l'entrée en vigueur, fin 2017, de l'échange automatique d'informations qui a eu pour effet une très forte augmentation du nombre de déclarations spontanées de contribuables.

Le traitement de ces dossiers par l'Administration fiscale cantonale a eu un effet positif sur les recettes, en particulier en ce qui concerne les revenus liés à la taxation des éléments de fortune des contribuables.

Les charges d'exploitation ont été correctement maîtrisées, avec parfois de bonnes surprises. La commune a par exemple :

- pu tirer profit des avantages des taux d'intérêt débiteurs historiquement très faibles, ce qui a permis de réaliser des économies relativement importantes ;

- enregistré en 2019, un don important d'une habitante décédée en 2018. Conformément aux directives comptables, ce don a été enregistré comme recette dans le budget de fonctionnement de la commune.

En ce qui concerne les investissements communaux (les gros chantiers réalisés sur le territoire), ceux-ci ont dépassé de manière significative la capacité d'autofinancement de la commune, ce qui a eu pour conséquence une diminution importante de la trésorerie et le recours à l'emprunt dès 2018.

Cette situation était prévisible et reste sous contrôle. Elle s'explique par le fait que Thônex se trouve actuellement dans une phase de développement très importante en matière de réalisations d'infrastructures communales, rendues nécessaires par le développement du nord du territoire et l'arrivée de nouveaux habitants à partir de 2021. 🟡

### Investissements financés ces dernières années (en CHF) :

	2017	2018	2019
<b>Bâtiments publics</b>	870'146	3'156'744	7'208'571
<b>Bâtiments scolaires</b>	1'263'841	3'322'637	14'420'514
<b>Sport et espaces verts</b>	219'122	583'200	3'450'873
<b>Infrastructures routières</b>	1'103'095	6'584'463	4'596'821
<b>Assainissement des eaux</b>	2'212'131	2'576'751	2'773'285
<b>Ecopoints</b>	1'628	117'023	156'010
<b>Autres investissements</b>	972'173	1'479'181	1'222'881
<b>Totaux annuels</b>	<b>6'642'135</b>	<b>17'819'999</b>	<b>33'828'955</b>



## Budget

**2018** : Le Conseil municipal a, dans sa séance du 14 novembre 2017, approuvé le budget de fonctionnement 2018 pour un montant de CHF 41'313'829.- aux charges et de CHF 41'457'703.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 143'874.-

**2019** : Le Conseil municipal a, dans sa séance du 13 novembre 2018, approuvé le budget de fonctionnement 2019 pour un montant de CHF 42'882'299.- aux charges et de CHF 42'887'381.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 5'082.-

**2020** : Le Conseil municipal a, dans sa séance du 12 novembre 2019, approuvé le budget de fonctionnement 2020 pour un montant de CHF 44'681'398.- aux charges et de CHF 44'693'737.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 12'339.-

## Comptes

**2017** : Le Conseil municipal a, dans sa séance du 8 mai 2018, approuvé les comptes de fonctionnement 2017, pour un montant de CHF 37'569'727,26 aux charges et de CHF 37'688'691,27 aux revenus, d'où un excédent de revenus de CHF 118'964,01.

**2018** : Le Conseil municipal a, dans sa séance du 14 mai 2019, approuvé les comptes de fonctionnement 2018 pour un montant de CHF 41'733'708,76 aux charges et de CHF 43'596'432,18 aux revenus, d'où un excédent de revenus de CHF 1'862'723,42.

**2019** : Conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 24 avril 2020 relatif au fonctionnement des autorités communales pendant la durée des mesures destinées à lutter contre le coronavirus, le Conseil administratif a, dans sa séance du 12 mai 2020, approuvé les comptes de fonctionnement 2019 pour un montant de CHF 42'437'951,67 aux charges et de CHF 43'321'295,64 aux revenus, d'où un excédent de revenus de CHF 883'343,97.

en CHF

Budgets	Séances du Conseil municipal	Charges	Revenus	Excédents de revenus
2018	14.11.2017	41'313'829	41'457'703	143'874
2019	13.11.2018	42'882'299	42'887'381	5'082
2020	12.11.2019	44'681'398	44'693'737	12'339

Comptes	Séances du Conseil municipal	Charges	Revenus	Excédents de revenus
2017	08.05.2018	37'569'727	37'688'691	118'964
2018	14.05.2019	41'733'709	43'596'432	1'862'723
2019	(*)	42'437'952	43'321'296	883'344

(\*) Conformément à l'Arrêté du Conseil d'Etat relatif au fonctionnement des autorités communales pendant la durée des mesures destinées à lutter contre le COVID-19, les comptes 2019 n'ont pas été formellement validés par le Conseil municipal mais par l'organe de vérification des comptes de la commune qui a transmis son rapport au SAFCO, le Service des affaires communales.

# TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Pour faire face à l'augmentation de population prévue ces prochaines années, la commune a dû adapter ses infrastructures. Entre la rénovation et la mise en conformité de certains de ses locaux et la création de nouveaux bâtiments administratifs, plusieurs chantiers ont marqué cette fin de législature.

## Rénovation de la Mairie

Bâtiment historique de la commune, la Mairie a été entièrement rénovée entre 2018 et 2019. La partie accolée au bâtiment, construite dans les années 80, a été supprimée, dans le but de retrouver l'édifice d'origine. Seuls la structure porteuse et le plancher ont été conservés. L'isolation a été refaite, de même que l'ensemble de la toiture. Les façades extérieures ont également été rafraîchies. Les travaux ont débuté au printemps 2018 et se sont achevés à l'été 2019. Pendant cette période de travaux, le personnel de l'administration a intégré des locaux provisoires, situés quelques mètres plus loin sur le chemin du Bois-Des-Arts.

Parallèlement à cette rénovation, le chantier du nouveau bâtiment administratif, adjacent à la Mairie, a été lancé en novembre 2018. Ce nouvel édifice se présentera sur un seul niveau et accueillera certains services de l'administration ainsi qu'une nouvelle salle pour les mariages. Il comprendra également un parking souterrain d'une trentaine de places destiné à l'administration. La fin du chantier et la mise en service du nouveau bâtiment est prévue pour 2021.

Dans le cadre de ces travaux, la salle Louis-Valencien a également été rénovée, dans l'optique de la remettre aux normes et d'installer notamment un ascenseur permettant de la relier avec le nouveau bâtiment administratif. Cette nouvelle salle sera remise en service en 2021 et sera mise à disposition de la population pour des locations.

## Construction d'un guichet communal

Inquiets de l'accessibilité de l'administration pour les habitants résidant au nord du territoire, les autorités ont décidé de créer un nouveau bâtiment administratif au centre de



Le chantier du nouveau bâtiment administratif a débuté en novembre 2018. © Commune de Thônex

la commune, (avenue Tronchet 13), en face de la salle des fêtes. Le chantier pour la construction de ce nouvel établissement a débuté en mars 2019. Il s'achèvera courant 2021. Le bâtiment accueillera un guichet communal destiné aux habitants, les locaux de la police municipale, ainsi que la nouvelle salle du Conseil municipal.

## Travaux à la salle des fêtes

La salle des fêtes a connu une mauvaise surprise en novembre 2019 lorsqu'un élément du plafond de la grande salle s'est effondré. Impliquant des travaux en urgence, la salle a dû être fermée au public et tous les événements prévus (fête de l'Escalade, concerts, manifestations, etc.) ont dû être déplacés ou annulés. Des travaux de remplacement du plafond de l'ensemble de la salle ont débuté au printemps 2020. Les luminaires ont été remplacés, l'habillage des parois verticales a été refait et la verrière au premier étage a été remplacée. Des transformations pour permettre une adaptation aux normes actuelles ont aussi été entreprises. La remise en service de la salle est prévue pour le premier trimestre 2021.

## Agrandissement du restaurant Le Nautica

Un autre bâtiment communal sera transformé dans le futur : le restaurant de la piscine Le Nautica. Des études ont en effet été menées au début de l'année 2020, pour permettre la transformation et l'agrandissement du restaurant, avec notamment la création d'une véranda. Elles ont abouti à une autorisation durant l'été 2020, puis à un vote de crédit du Conseil municipal pour permettre le lancement des travaux.

## Rénovation du réseau d'assainissement

Plusieurs projets ont été menés sur le territoire pour permettre la rénovation du réseau d'assainissement.

Des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement ont été réalisés sur l'avenue de Thônex entre 2018 et 2020. Cette rénovation a été réalisée en coordination avec la construction des immeubles de Clair-Val. Elle a notamment permis d'anticiper l'élargissement de l'avenue, pour

permettre une amélioration des conditions de circulation et accueillir, à terme, des pistes cyclables.

En mai 2019, le Conseil municipal a accepté la réalisation de la dernière étape du réseau d'assainissement du PLQ Louis-Valencien – Etienne-Chennaz. Ce projet d'assainissement vise à desservir l'ensemble du PLQ constitué de 280 logements et d'assurer la collecte d'eau de ces derniers. Le chantier a permis la construction des collecteurs pour la 3ème et dernière étape située sur le tronçon du chemin Etienne-Chennaz, compris entre le chemin Louis-Valencien et la voie verte.

Plus au nord de la commune, des travaux de mise en séparatif de la route de Jussy ont été coordonnés aux travaux d'élargissement de la route, liés à la construction du nouveau quartier Belle-Terre. En avril 2019, la construction des nouveaux collecteurs a débuté pour le tronçon situé entre le nouveau maillon routier et la route de Jussy. La seconde étape des travaux, pour le secteur entre le croisement de la route d'Ambilly et le chemin Plein-Sud, se terminera au printemps 2021. ●

# URBANISME, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, AGENDA 21

En pleine croissance, Thônex est en phase de densification. L'apparition de nouveaux quartiers s'est accompagnée de différentes mesures pour que ce développement se fasse de manière durable et contrôlée.



282 panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de la piscine. © Commune de Thônex

## Nouveau quartier Clair-Val

Lancé en 2015, le chantier de Clair-Val s'est poursuivi et a permis la construction de quatre immeubles. Les premiers habitants sont arrivés durant l'été 2020. Ce projet, qui vise une mixité de vie, comprend des appartements de 4 à 6 pièces destinés à la vente et à la location, ainsi que des surfaces commerciales au rez-de-chaussée. L'un des immeubles compte également 48 appartements de type IEPA pour les personnes âgées. Au total, ce nouveau quartier proposera 134 nouveaux logements dont 62 sont prévus à la location par la Fondation pour le logement de la commune de Thônex.

## Révision du plan directeur communal

En raison du développement que connaît la commune depuis quelques années, avec no-

tamment la mise en place du Léman Express ou la construction du nouveau quartier Belle-Terre, la révision du plan directeur communal PDCOM – principal outil d'aménagement du territoire – était devenue nécessaire. Après un important processus de concertation auprès de la population, le nouveau PDCOM a été adopté par le Conseil municipal le 17 décembre 2019, puis approuvé par le Conseil d'Etat le 25 mai 2020.

## Meilleure gestion énergétique

Désireuse d'adapter ses infrastructures sur le plan énergétique, la commune a installé des panneaux photovoltaïques sur certains de ses bâtiments. Le toit de la piscine a ainsi été équipé de 282 panneaux photovoltaïques durant l'automne 2018. Ils permettent de produire 87 000 kWh par an et d'économiser ain-

si 25% de la consommation électrique nécessaire au fonctionnement de l'infrastructure. D'une valeur de CHF 190 000.-, cet investissement sera amorti sur 10 ans environ et permettra de réduire les coûts de la commune pendant 15 ans minimum.

L'immeuble locatif de l'avenue Tronchet a aussi été équipé d'une telle installation. En juin 2019, le Conseil municipal a accepté un crédit de CHF 111 000.- pour permettre la pose de 163m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment. Ces panneaux permettent la production annuelle de 33 000 kWh. Cette électricité est revendue à l'auberge communale à un prix légèrement inférieur à celui pratiqué par les SIG, lui permettant une autoconsommation de 99.6%.

Cité de l'énergie depuis 2010, Thônex poursuit ses efforts en matière de politique énergétique et climatique respectueuse de l'environnement.

Grâce à différentes mesures mises en place ces dernières années visant à une réduction de la consommation d'énergie (création d'écopoints enterrés dont celui du chemin de Mapraz, mise à sens unique du chemin de la Mousse et d'un tronçon de la route de Jussy pour fluidifier le trafic, création d'un système de chauffage à distance à l'école Marcelly, construction d'une nouvelle Mairie respectant des normes environnementales accrues), la commune a vu son label « Cité de l'énergie », être renouvelé en octobre 2019 pour une durée de quatre ans. Cette distinction récompense les villes et communes qui s'engagent de manière permanente en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement. ●

# DICASTÈRES **COMMUNS**



**COMMUNAUX D'AMBILLY**

© Commune de Thônex

# COMMUNAUX D'AMBILLY

Le projet Belle-Terre / Les Communaux d'Ambilly prévoit la construction de 2500 logements à l'horizon 2030. La première phase du chantier a été lancée en 2018 et permettra la livraison des 700 premiers logements en 2021. De nouvelles infrastructures et espaces publics accompagneront le nouveau quartier.



La première étape du chantier du futur quartier Belle-Terre prévoit la construction de 700 logements. © L. Fascini

## Début du chantier

Les premiers coups de pelle du chantier des Communaux d'Ambilly ont eu lieu en mai 2018. Les travaux préparatoires ont amorcé les travaux : terrassement, assainissement, distribution d'eau, de gaz, d'électricité, etc.

En septembre 2018, les travaux de génie civil ont démarré avec la construction du nouveau maillon routier pour relier la route de Jussy à l'avenue Bel-Air et permettre un accès principal au quartier. La construction de cette nouvelle route cantonale a été terminée au printemps 2020, mais la mise en service sera assurée lors de l'ouverture du nouveau quartier en 2021. Ces travaux ont inclus la plantation de 160 arbres d'espèces majoritairement indigènes, accompagnés d'arbustes sélectionnés pour favoriser la biodiversité.

A la fin du mois de novembre 2018, le gros œuvre a démarré avec la construction des immeubles.

Parallèlement à la construction des 700 logements, les travaux pour la conception d'un groupe scolaire, comprenant 16 classes et une triple salle de gym, ont débuté en septembre 2018. Ce chantier fait suite au crédit accordé par le Conseil municipal pour la construction d'un tel établissement, le 19 juin 2018. L'école vivra sa première rentrée en septembre 2021.

Au cours des travaux, un important travail de réutilisation de la terre excavée a été réalisé : le terrassement du terrain a été effectué avec 95% des matériaux excavés sur site. 8500 mètres cubes de terres végétales ont aussi été réemployés à la plage des Eaux-Vives. Une partie le sera également pour la future forêt créée sur le site.



En mai 2019, le chantier s'est ouvert au public lors d'une matinée de portes ouvertes. © L. Fascini

La pose de la première pierre a été fêtée en mai 2019 en présence des autorités communales et cantonales et a marqué une première étape importante du chantier.

## Projet paysager

La conception des espaces publics a pris une place conséquente dans le chantier. Ces espaces visent à enrichir la vie des habitant-e-s du futur quartier, grâce à un accès à des milieux contrastés. Des noues, des cours champêtres et un verger ont été imaginés et l'accent a été mis sur la plantation de 452 arbres dans l'ensemble du quartier. En juin 2019, le choix des arbres a été réalisé dans une pépinière suisse. 80% d'entre eux sont d'espèces indigènes. Les premières plantations ont eu lieu durant l'automne de la même année.

Au printemps 2020, la commune a lancé un projet de « forêt participative », sollicitant les habitant-e-s à participer financièrement à la création d'un écosystème forestier de plus d'un hectare entre le groupe scolaire, la zone villa et le chemin de Chantemerle. Ce projet, basé sur un financement public/privé, a trouvé un fort écho au sein de la population puisque les promesses de dons ont été nombreuses.

## Mesures d'accompagnement

Afin d'accompagner l'émergence du nouveau quartier, des travaux sur les routes de Jussy et de Mon-Ideé ont été entrepris dès le mois d'avril 2019 pour une durée de deux ans. Ceux-ci visent à réaménager et assainir les collecteurs des eaux usagées et des eaux claires.

De plus, ils permettront un élargissement des deux tronçons, avec la création de voies de bus séparées. Des mesures spécifiques ont été déployées, telles que la mise en place d'une signalisation adaptées ou l'abaissement de la vitesse à 30 km/h le long du site.

## Lien avec la population

La commune a cherché à impliquer la population durant toute la période du chantier. En effet, les habitant-e-s ont été sollicité-e-s à différentes reprises par les autorités pour participer à des événements visant à répondre aux questions ou à visiter le chantier. Deux séances d'information destinées aux riverains se sont tenues en présence de mandataires en septembre 2018 et en février 2019. Par ailleurs, en mai 2019, un café chantier a permis aux riverains et habitant-e-s de la commune de venir découvrir le futur quartier.

## Gestion des surfaces minérales du quartier

Pour se préparer à l'entretien des chemins connexes du quartier, réalisés avec un revêtement stabilisé, le service des routes a anticipé le déploiement de moyens techniques. Il s'est ainsi équipé d'une nouvelle machine capable d'assurer le nettoyage de ce kilomètre et demi d'allée gravillonnée. Par ailleurs, un employé supplémentaire a été embauché et le personnel a été formé à ces nouvelles techniques de nettoyage, afin d'être autonome sur le site. La nouvelle machine a également la particularité d'être polyvalente, puisqu'elle permet aussi d'assurer la viabilité hivernale ou encore le vidage des corbeilles. ●

# CHIFFRES-CLÉS



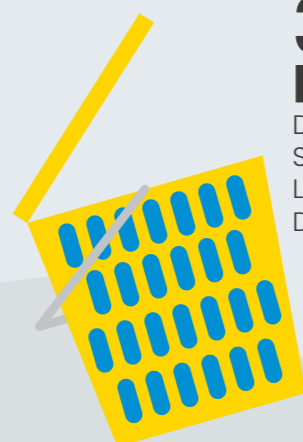
**14 243**  
**HABITANTS**  
(DÉCEMBRE 2019)



**13**  
**ÉCOPOINTS,**  
DONT 8 ENTERRÉS, RECUEILLENT  
LES DÉCHETS DE LA POPULATION



**11**  
**AGENTS DE**  
**LA POLICE**  
**MUNICIPALE**  
GARANTISSENT LA SÉCURITÉ  
TERRITORIALE



**300**  
**POUBELLES VERTES**  
DISTRIBUÉES LORS D'OPÉRATIONS DE  
SENSIBILISATION SUR  
LA QUESTION DU RECYCLAGE  
DES DÉCHETS DE CUISINE EN 2019



**PLUS DE**  
**600**  
**ENTREPRISES**  
PARTICIPENT À LA VIE  
ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE



**51**  
**SAPEURS-**  
**POMPIERS**  
ASSURENT LA SÉCURITÉ  
DES HABITANTS



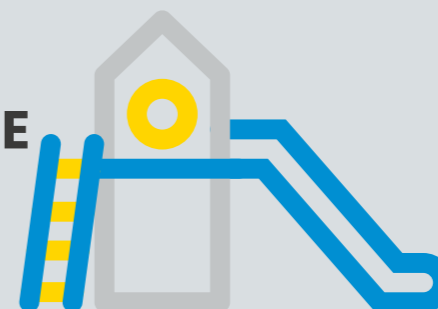
**23**  
**SPECTACLES**  
PROPOSÉS PAR  
« THÔNEX, LA CULTURE AVEC VOUS! »,  
SUR 2 ANS



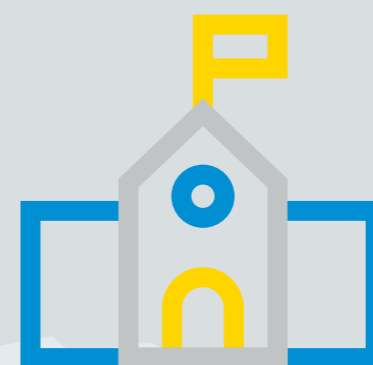
**19**  
**CONCERTS**  
PRODUITS PAR THÔNEX LIVE  
SUR 2 ANS

**10**  
**PLACES DE**  
**JEUX ET**  
**3**  
**PARCS**

(MUNIER, MARRONNIERS  
ET DOMAINE BELLE-IDÉE)



**4**  
**CRÈCHES**  
ACCUEILLENT LES ENFANTS EN  
ÂGE PRÉSCOLAIRE



**PLUS DE**  
**1000**  
**ENFANTS**  
**SCOLARISÉS**

AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT  
PRIMAIRE, RÉPARTIS DANS  
**4 ÉTABLISSEMENTS.**

UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE  
DE **16 CLASSES** AINSI QU'UNE  
CRÈCHE SONT PRÉVUS DANS LE  
NOUVEAU QUARTIER BELLE-TERRE



**700**  
**NOUVEAUX**  
**LOGEMENTS**

SERONT LIVRÉS EN 2021 DANS LE  
NOUVEAU QUARTIER BELLE-TERRE ET

**PLUS DE**  
**400**

SONT PRÉVUS DANS LE SECTEUR DE  
MOILLESULAZ-FORON, À LA PLACE DE  
L'USINE CARAN D'ACHE

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## MAIRIE – Secrétariat

Ch. du Bois-Des-Arts 58  
Tél. 022 869 39 00  
Fax 022 869 39 01

**Accueil :**  
Bâtiment provisoire, ch. du Bois-Des-Arts 52

**Ouvertures :**  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

## POLICE MUNICIPALE (APM)

Bâtiment provisoire, ch. du Bois-Des-Arts 52  
Tél. 022 869 39 02  
Fax 022 869 39 30

**Ouvertures :**  
Du lundi au jeudi de 7h00 à 19h00  
Vendredi de 7h00 à 23h00  
Samedi de 10h00 à 14h00 et de 19h00 à 23h00  
Hors de ces horaires, vous pouvez contacter la police municipale au :  
Tél. 022 869 39 99

## PISCINE

Ch. de Marcelly 8  
Tél. 022 348 72 50

## SALLE DES FÊTES

Av. Tronchet 18  
Tél. 022 348 68 48  
Fax 022 349 86 09

## ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL CHÊNE-BOURG-VEYRIER-THÔNEX

Av. du Petit-Senn 46  
1225 Chêne-Bourg  
Tél. 022 869 41 10

**Ouvertures :**  
Du lundi au mercredi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30,  
le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 et  
le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

## POLICE

Urgences 117

**Centrale cantonale**  
Poste de police de Chêne  
Tél. 022 388 61 61

## SERVICE DU FEU Urgences 118

**Compagnie des sapeurs-pompiers de Thônex**  
Capitaine : M. Raphaël Wittwer  
Local : Av. de Thônex 40  
Tél. 022 348 99 23  
Fax 022 349 60 75

**Sauveteurs auxiliaires**  
Chef : M. Alain Berger  
Local : Av. Tronchet 16  
Tél. 022 349 92 00

## ORPC VOIRONS CHÊNE-BOURG, JUSSY, PRESINGE, PUPLINGE ET THÔNEX

Route de Mon-Idee 49  
Case postale 184  
1226 Thônex  
Tél. 022 349 93 95

## VOIRIE

Le service est assuré par  
Baciocchi Transports Sarl  
Tél. 022 349 34 77

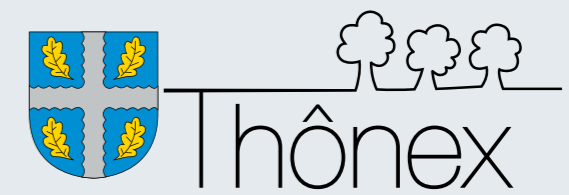
Ch. du Bois-Des-Arts 54  
Tél. déchets 022 869 39 29

**Ouvertures :**  
Du lundi au vendredi  
de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h00 à 12h00








**MAIRIE DE THÔNEX**


CHEMIN DU BOIS-DES-ARTS 58

Tél. 022 869 39 00

Fax 022 869 39 01

[www.thonex.ch](http://www.thonex.ch)

 [/commune.de.thonex](https://www.facebook.com/commune.de.thonex)

 [@thonex\\_officiel](https://www.instagram.com/thonex_officiel)